



La secrétaire générale adjointe a ouvert la réunion en donnant quelques points d'information :

Vaccination :

Il y a quelques évolutions sur le cadre général préalablement défini, avec l'ouverture de la vaccination aux plus de 50 ans à partir de lundi 10 mai (au lieu du 15 mai précédemment). Sur la vaccination par la médecine du travail, en partenariat avec MFP Services : une expérimentation a été menée avec l'ouverture de 2 centres à Bercy et au centre d'activités sportives et culturelles (CASC). La difficulté principale reste l'accès aux doses. Le SG est en discussion avec le ministère de la Santé pour améliorer cet aspect afin de développer plus rapidement ces dispositifs. Dans le cadre de la médecine du travail, on reste dans les créneaux et les conditions fixées pour l'ensemble de la population (tranches d'âge, comorbidités...). Dans le cadre des priorités pour l'accès à la vaccination validées par le ministère de la Santé, avec des créneaux réservés dans les centres de vaccination, les agents de la surveillance ont été intégrés à la liste.

L'information a été faite auprès des ARS, qui contactent ensuite les centres de vaccination en leur désignant les agents éligibles. Le SG a également porté auprès du ministère de la Santé la demande de l'extension des priorités à d'autres profils : agents en contact avec le public pour la DGFIP, enquêteurs INSEE, enquêteurs CCRF, personnels des centres de crise, personnels des administrations centrales en contact avec le public.

Les arbitrages sont en attente pour l'instant. Une petite livraison de vaccins Jensen a été faite cette semaine et permettra l'ouverture d'une cession de vaccination au CASC à partir du 18/05 pour les agents de la DGFIP et de la DGDDI. Pour les autres centres sur l'ensemble du territoire, le SG est en attente des informations pour l'approvisionnement en doses de vaccin.

Télétravail :

Pas de modification jusqu'au 9 juin : télé-travail prioritaire, 5 jours sur 5, avec possibilité de retour de l'agent

Assouplissement du télétravail à compter du 9 juin, dont le ministère ne possède pas les contours pour l'instant.

ASA garde d'enfants :

maintien du régime pour les parents des enfants ne pouvant pas être pris en charge par le système scolaire ou de crèche jusqu'à la fin du cycle élémentaire inclus. Jour de carence : une loi de prorogation de l'état d'urgence sanitaire est en préparation et dans ce cadre-là, à condition que cette loi soit validée par le Parlement, le jour de carence restera suspendu jusqu'au 31 octobre pour

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

les personnels atteints de la Covid.

Service de soutien psychologique par le biais d'une plateforme téléphonique ouverte 24h/24 avec l'accès à des psychologues cliniciens : 1316 dossiers depuis le 27 mars 2021 (60 % de femmes et 40 % d'hommes), avec comme motifs principaux l'anxiété liée à la Covid et les difficultés professionnelles. Une fiche établie sur ces éléments sera transmise aux fédérations.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger compte_rendu_covid_07052021.pdf](#) (799.87 Ko)

Public: [COVID-19](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
